

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Ferhat Abbas - Sétif 1
Institut d'Architecture et des
Sciences de la Terre

جامعة فرحات عباس
سـتـيف 1
معهد الهندسة المعمارية و علوم الأرض



**Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique de l'Institut
d'Architecture et des Sciences de la Terre du 17 mars 2015**

Le Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre s'est réuni en session ordinaire le 17 mars 2015 à 09h00.

Etaient présents :

M. Moulley Charaf CHABOU	Président du CSI
M. Oussama KHARCHI	Directeur de l'Institut
M. Larbi KHABER	Directeur adjoint chargé de la Pédagogie
M. Amar MEBARKIA	Chef de Département - Sciences de la Terre
M. Ali RAHMANE	Chef de Département - Architecture
M. Tayeb BOUIMA	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. Mustapha SAMAI	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Saïd BELALA	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Tahar BELLAL	Directeur de Laboratoire
M. Saïd MADANI	Directeur de Laboratoire

Etaient absents excusés :

M. Abderazak DJEMILI	Directeur adjoint chargé de la PG & Recherche Scientifique
M. Hamza ZAGHLACHE	Directeur de Laboratoire
M. El Hachemi LAGHOUAG	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Mohamed DAASAMIOUR	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre

Ordre du jour :

1. Classement des postulants pour les stages et séjours scientifiques de courte durée.
2. Etat des lieux sur l'avancement des thèses de Doctorat.
3. Projet de création d'une revue scientifique.
4. Colloque international.
5. Divers.

Le Président ouvre la séance à 09h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil scientifique, note que le quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

1. Classement des postulants pour les stages et séjours scientifiques de courte durée.

Après avoir pris connaissance du classement des postulants pour les stages de courte durée présenté par le Président du Conseil Scientifique, le CSI a approuvé le classement suivant :

1. Département d'Architecture

a. Enseignants de rang magistral et Maître de Conférences B

N°	Nom et Prénom	Pub. Int.	Pub. Nat.	Com. Int.	Com. Nat.	Dép. Ant.	Total	Ancienneté
1	Zeghlache Hamza	12	00	12	04	-16	12	
2	Madani Said	00	00	15	08	-16	07	
3	Djemili Abderazak	00	00	08	00	-12	-04	
4	Bellal Tahar	00	00	11	00	-16	-05	
5	Chemsa Malika	00	00	06	00	-12	-06	
6	Kraria Hocine	00	00	03	04	-16	-09	
7	Abbaoui Messaoud	00	00	02	00	-12	-10	1979
8	Okba Fouad	00	00	06	00	-16	-10	1995
9	Laghoug Hachemi	00	00	00	00	-12	-12	1988
10	Chougui Ali	00	00	00	00	-12	-12	1990

Pub. Int. : Publication internationale ; Pub. Nat. : Publication nationale ; Com. Int. : Communication internationale ; Com. Nat. : Communication nationale ; Dép. Ant. : Départ en stage antérieur.

b. Maîtres Assistants A et B

N°	Nom et Prénom	Pub. Int.	Pub. Nat.	Com. Int.	Com. Nat.	Dép. Ant.	Total	Ancienneté	Obs.
1	Diafat Abderahmane	00	00	15	08	-08	15		
2	Chorfi Khaled	00	00	12	00	-04	08	2001	
3	Sehili Farida	00	00	06	02	00	08	2015	Stag.
4	Chaib Aicha	00	00	03	08	-04	07		
5	Derbal Rabah	00	00	06	00	00	06		
6	Baziz Nassima	06	00	06	00	-08	04		
7	Rahmane Ali	00	00	03	08	-08	03	2011	
8	Zegadi Hanane	00	00	03	00	00	03		Doc. N.S.
9	Derouaz Kheireddine	00	00	00	00	00	00	1986	
10	Rouabah Azzedine	00	00	00	00	00	00	1987	
11	Chaib Hichem	00	00	00	00	00	00	2006	
12	Belacel Boubakeur	00	00	00	00	00	00		Stag.
13	Omari Assia	00	00	00	00	00	00		Stag.
14	Ali Khodja Nadir	00	00	03	04	-08	-01		
15	Rahmani Kelkoul Leila	00	00	06	00	-08	-02		
16	Krachni Djamel	00	00	00	00	-04	-04	1982	Bourse PNE
17	Menter Amar	00	00	00	00	-04	-04	1986	
18	Tedjari Abdelmalek Farouk	00	00	00	00	-04	-04	1987	
19	Bouadjadja Samai Assia	00	00	00	00	-04	-04	1988	
20	Maiza Nacerdinne	00	00	00	00	-04	-04	1989	
21	Bouadem Azzedinne	00	00	00	00	-04	-04	1991	
22	Abbaoui Hafida	00	00	00	00	-04	-04	2006	
23	Zaghouane Said	00	00	03	00	-08	-05		
24	Guessas Boubakeur	00	00	02	00	-08	-06		
25	Mefoued Boualem	00	00	00	00	-08	-08	04/02/1987	
26	Belala Said	00	00	00	00	-08	-08	04/10/1987	
27	Chaabi Mouloud	00	00	00	00	-16	-16	1987	
28	Mahdadi Noureddine	00	00	00	00	-16	-16	1996	

Pub. Int. : Publication internationale ; Pub. Nat. : Publication nationale ; Com. Int. : Communication internationale ; Com. Nat. : Communication nationale ; Dép. Ant. : Départ en stage antérieur ;

Stag. = enseignants stagiaires. Doc. N.S. = Doctorant non salarié. Bourse PNE = a bénéficié d'une bourse PNE de 18 mois au cours des 4 dernières années.

2. Département des Sciences de la Terre

a. Enseignants de rang magistral et Maître de Conférences B

N°	Nom et Prénom	Pub. Int.	Pub. Nat.	Com. Int.	Com. Nat.	Enc. Mag.	Enc. Mas.	Enc. Stage	Dep. Ant.	Total
1	Fertas Lahcene	12	08	12	04	00	00	06	00	42
2	Bouima Tayeb	00	08	06	00	12	09	06	00	41
3	Chabou Moulley Charaf	06	00	09,5	10	12	03	06	-16	30,50
4	Mebarkia Amar	16	2,66	00	04	00	06	06	-12	22,66
5	Demdoum Abdeslem	02,4	00	04,5	00	06	15	06	-12	21,9
6	Hadji Rihab	02,4	00	10	04	00	06	06	-16	12,4
7	Kebbiche Abdelhakim	00	00	06	00	00	00	06	-12	0
8	Daasmieur Mohamed	00	00	02	00	00	03	06	-12	-1
9	Zighmi Karim	00	00	00	00	00	03	06	-16	-7

b. Maître Assistant A et B

N°	Nom et Prénom	Pub. Int.	Pub. Nat.	Com. Int.	Com. Nat.	Enc. Mas.	Enc. Stage	Dép. Ant.	Anc.	Total	Obs.
1	Hamzaoui Abbas	00	00	1,2	00	09	06	00		16,2	
2	Souadnia Sabrina	00	00	02	02	03	06	00		13	
3	Zahri Farid	00	00	00	00	09	06	-04		11	
4	Boustila Redha	00	00	00	00	03	06	00		09	Ins. Doc. ?
5	Dahmani Soufiane	00	00	00	01,33	00	06	00		07,33	
6	Bouasla Said	00	00	00	00	00	06	00	2011	06	
7	Boutine Nouar	00	00	00	00	00	06	00	2014	06	Ins. Doc. ?
7	Chouaf Ibtissem	00	00	00	00	00	06	00	2014	06	
7	Bouaziz Alaeddine	00	00	00	00	00	06	00	2014	06	Ins. Doc. ?
10	Hamlaoui Mahmoud	00	00	00	00	03	06	-08		01	

Pub. Int. : Publication internationale ; Pub. Nat. : Publication nationale ; Com. Int. : Communication internationale ; Com. Nat. : Communication nationale ; Enc. Mag. : Encadrement de Magister. Enc. Mas. : Encadrement de Master ; Enc. Stage : Encadrement des stages de terrain ; Dép. Ant. : Départ en stage antérieur. Ins. Doc. = Les postulants n'ont pas mentionné s'ils sont inscrits en thèse de Doctorat ou pas.

Rappel des critères : Publication internationale (12/n) ; Publication nationale (8/n) ; Communication internationale (6/n) ; Communication nationale (4/n).). Encadrement de Magister : 6 points pour chaque mémoire soutenu. Encadrement de Master : 3 points pour chaque mémoire soutenu. Encadrement de stage de terrain : 6 points.

n = nombre d'auteurs. Pour chaque départ antérieur, on enlève 04 points. En cas d'égalité des points, on tient compte de l'ancienneté dans le poste (date d'installation). Ces critères sont appliqués pour les 4 dernières années (2011-2014).

Si un candidat a bénéficié d'un stage au cours de la période 2011-2014, tous les travaux réalisés antérieurement au dernier départ ne seront pas pris en considération. Exemple : pour un candidat

ayant bénéficié d'un stage en 2014, les travaux réalisés en 2013, 2012 et 2011 ne seront pas pris en considération. De même, les travaux réalisés en 2015 ne seront pas pris en considération (à déposer dans la demande de stage pour 2016).

- Concernant l'enseignante Baziz Nassima qui a déposé un dossier en vue de l'obtention d'une bourse PNE de 18 mois : si la bourse lui sera accordée, elle n'aura pas droit à un stage de courte durée.
- Les Maîtres assistants A et B du département des Sciences de la Terre devront déposer un justificatif qui prouvent qu'ils sont inscrits en Thèse de Doctorat.
- L'enseignant Krachni Djamel a bénéficié d'une bourse PNE de 18 mois pour la finalisation de sa thèse de Doctorat. La réglementation stipule qu'il est dans l'obligation de soutenir sa thèse de Doctorat dans les 10 mois qui suivent la fin de la formation. Il faudra dans ce cas vérifier si la réglementation lui permet d'obtenir un stage de courte durée, sachant qu'il n'a pas encore soutenu sa thèse de Doctorat après 2 ans de la fin de sa formation.

Le budget des stages et séjour scientifique de courte durée sera distribué entre les deux départements d'Architecture et des Sciences de la Terre au prorata du nombre d'enseignants de chaque département, soit : 70 % pour le département d'Architecture et 30% pour le département des Sciences de la Terre.

2. Etat des lieux sur l'avancement des thèses de Doctorat.

Le Directeur de l'Institut a présenté un état des lieux sur le nombre de doctorants inscrits au sein de l'Institut : il s'élève à 56 thésards, dont 36 inscrits avant 2009, donc cumulant plus de 6 inscriptions en thèse de Doctorat. Certains sont inscrits depuis 1993. Devant cette situation, le Directeur a demandé au Conseil Scientifique de proposer des mesures afin d'encourager les doctorants à soutenir leur thèse.

Parmi les propositions qui ont été faites par les membres du Conseil scientifique :

- organisation d'une journée des Doctorants, où chaque candidat présentera l'état d'avancement de ses travaux.
- organiser une réunion avec tous les doctorants retardataires, au cours de laquelle ces derniers exposeront les problèmes auxquels ils font face, et qui empêchent la finalisation de leurs travaux de thèse. Le directeur de l'Institut a par ailleurs indiqué que les doctorants sont invités à se rapprocher de la direction de l'Institut à tout moment pour discuter de ces problèmes.
- Si des doctorants n'arrivent pas à avancer dans leurs travaux et qu'aucune solution ne soit trouvée pour remédier à cela, ils doivent abandonner leur inscription en thèse.

Un membre du Conseil scientifique s'est engagé à envoyer à tous les membres du Conseil les résultats d'une enquête qu'il compte mener auprès des doctorants de l'Institut concernant les raisons des retards observés dans l'avancement des travaux de thèse.

3. Projet de création d'une revue scientifique.

Le Directeur de l'Institut a soumis au Conseil scientifique la proposition de création d'une revue scientifique de l'Institut, spécialisée en Architecture et en Sciences de la Terre.

Suite a cette proposition qui a été accueillie favorablement par les membres du CSI, Il a été décidé de créer un comité de travail pour préparer ce projet. Ce comité sera composé du Président du Conseil Scientifique, du Directeur adjoint chargé de la Post-Graduation, de la Recherche scientifique et des relations extérieures, des 3 directeurs de laboratoire de l'Institut, et de 3 autres membres parmi les enseignants de l'Institut (de rang magistral de préférence).

4. Colloque international.

Le CSI a donné un avis favorable à la demande du Pr Zeghlache Hamza pour l'organisation à l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre de l'Université Ferhat Abbas, Sétif 1, conjointement avec l'Université Sains de Malaisie, de la 3ème conférence internationale sur "Sustainable architecture and urban design (ICSAUD) 2016". Cette conférence aura lieu au courant de l'année 2016.

5. Divers.

Le Directeur de l'Institut a informé le CSI que le polycopié déposé lors du Conseil du 10 février 2015 n'a pas encore été envoyé pour expertise. Il déplore la lenteur ou le blocage dont fait l'objet le traitement de ce dossier. Le président du CSI a rappelé que tous les dossiers étudiés en Conseil Scientifique sont ensuite déposés le lendemain de la tenue du Conseil, au service de la Post-graduation qui se charge des procédures administratives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H00.

Le Président du CSI

M.C. Chabou